N° 153 — 16e Année — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — (12 Prairial an 112) — Mercredi 1er Juin 1904

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 52

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 francs. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'ÉCLAIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux Bureaux du journal ; à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

LIRE PLUS LOIN :

L'arrestation de M. Albert Masurel à Tourcoing.

Chronique de la Semaine

La marche de l'armée imaginée par le *Matin*, ne paraît pas appartenir à la série des conceptions heureuses.

Les résultats en ont été déplorables et de nature à provoquer en France une vive émotion.

On compte pour l'instant, trois morts, six soldats dans un état désespéré, trente gravement atteints, sur deux cents indisposés. Voilà le bilan :

Ce qu'il y a de particulièrement navrant dans cette aventure, c'est que la course pédestre imaginée dans un but de réclame par le *Matin*, est une manifestation d'une complète inutilité.

Les concurrents ne portaient pas le costume militaire de campagne. On les avait toutefois emprisonnés dans la lourde peau de bique tombée jusqu'au cou, et afin d'offrir au public le spectacle de cette course à la mort, on avait choisi les heures chaudes de la matinée.

L'organisation de cette entreprise sportive a été faite sans la moindre préoccupation des inconvénients qui pouvaient en résulter pour les soldats qui y prenaient part.

On n'a pensé qu'au public, sans d'ailleurs prévoir l'écœurement profond que ce dernier allait éprouver, en étant le témoin d'un spectacle aussi douloureux que révoltant.

Sans parler des incidents de la course, les détails de l'arrivée sont de nature à provoquer l'indignation générale.

Les privilégiés qui atteignaient le but, arrivaient dans un état physique lamentable, marchant comme des somnambules, les yeux hagards, prêts à tomber.

D'autres s'écroulaient à quelques centaines de mètres du but, roulant la face contre terre, brisés par l'effort surhumain qui leur avait été demandé.

Parmi les témoins mêlés à cette affaire, des officiers autorisés se montraient, de distance en distance, portant un brassard estampillé à la firme du *Matin*.

L'armée, dans cette journée macabre, prêtait son concours à la publicité de ce journal. On s'imaginait généralement qu'elle devait servir à d'autres usages. Espérons que ce premier essai sera le dernier.

Nous déplorons profondément que dans cette réclame organisée au bénéfice d'un journal, des vies aient été payés si chèrement par de malheureux soldats.

M. le général André a manifesté ses regrets à la tribune du Parlement ; cette consolation paraîtra maigre aux familles des pauvres petits pioupious sacrifiés aux bluffs inqualifiables d'un journal parisien.

⁂

La presse d'Amérique ne pouvait se consoler de n'avoir point imaginé la première, la prime aux haricots en bocal succédant à celle des trésors cachés. Elle vient de prendre sa revanche.

Un journal de Buenos-Ayres, le *Diario*, organe catholique, a imaginé d'offrir à ses abonnés, la bénédiction du Pape, expédiée télégraphiquement, par les soins du correspondant à Rome, de cette feuille bien pensante.

Ce correspondant, né malin, avait obtenu récemment une audience du Saint-Père.

Il sollicita de Pie X, pour les lecteurs du pieux *Diario* une bénédiction collective. Le Pape, sans méfiance, lâcha sa bénédiction avec d'autant plus de facilité que le geste ne lui coûtait rien.

Le rédacteur correspondant du *Diario* une fois en possession de cette précieuse bénédiction, invita la direction de son journal à n'en faire bénéficier que les abonnés d'un an, et encore ces derniers devaient-ils joindre un petit supplément pour les frais de transmission.

Les abonnés de six mois n'ayant droit qu'à une demi-bénédiction obtenaient la promesse de la prime au renouvellement de leur abonnement.

Et voilà toute une collection de gens heureux qui, ne pouvant se payer le voyage de Rome, s'offrent par câble une bénédiction du Saint-Père.

Le procédé est original.

Il aura sans doute des imitateurs, et pour peu qu'un journal catholique ayant le sens des affaires, consente à verser par chaque abonné une petite somme affectée au Denier de Saint-Pierre, on peut être sûr que le successeur du concierge des célestes séjours ne consente à bénir à tire-larigot toute la clientèle de la gazette qui voudra employer ce truc.

⁂

Il y a longtemps déjà que, pour la première fois, nous avons rendu hommage à l'ingéniosité des catholiques lorsqu'il s'agit d'assimiler l'orthodoxie à une saine commerciale productive.

Voici que l'enlèvement des chrisis dans les tribunaux vient de provoquer une nouvelle industrie qui ne manque pas de saveur.

Un horloger d'une ville de l'Est a imaginé les montres à l'effigie de Jésus.

Sur le boîtier est gravée une tête de Christ à l'expression douloureuse, et pour stimuler le zèle de la clientèle, voici quelques lignes du boniment annonçant la mise en vente de l'objet :

« Le Christ a été enlevé des Tribunaux.

Le nombre de ceux qui protestent est grand, et l'émotion soulevée par cet acte est loin d'être apaisée.

C'est pour ceux qui avaient accoutumé d'unir inséparablement l'image du Juste crucifié à l'idée de la Justice que nous avons demandé, à un maître de la statuaire, un Christ dont l'expression résignée est soulignée par l'inscription :

« *Les Hommes passent, le Christ reste* »

Grâce au burin d'un ciseleur hors de pair, nous avons reproduit ce chef-d'œuvre sur des boîtiers de montres en argent massif contrôlé ».

Suit le prix de la montre et les détails en vantant les beautés et l'utilité.

Quand un client possédant un chronomètre de ce modèle aura à déposer devant un tribunal, il mettra la main dans son gousset et jurera sur sa toquante.

Le geste sera beau et surtout neuf.

Saluons, en passant, cette innovation.

⁂

Sait-on qu'il existe à Lille, le Quartier Saint-Michel, un coin réservé à Saint-Expédit ?

Ce saint, on cette sainte (nous en ignorons le sexe, mais nous en connaissons maintenant les faits merveilleux) a le singulier avantage de produire des miracles rapides.

C'est un saint pour les gens pressés. Toute une série de plaques gravées et collées le long des murs de la chapelle manifestent la reconnaissance de la clientèle satisfaite.

Le dernier miracle date de la semaine dernière. Le burin du sculpteur ne l'a pas encore attesté, mais le chroniqueur peut s'attribuer un bien légitime droit d'antériorité. bien qu'il s'agisse d'un fait qui gagnerait peut-être à être conté postérieurement.

Récemment, un homme fit face bouleversée par une angoisse intérieure sur la nature de laquelle le donneur d'eau bénite de la porte ne fut édifié qu'un instant plus tard, se rendait à la chapelle de St-Expédit et, les mains jointes, lui faisait une prière qui partait certainement du fond de son être.

L'infortuné, depuis plusieurs années, avait fait la fortune de deux pharmaciens par l'achat ininterrompu de drogues laxatives et purgatives.

Trop habitué à la série de ces remèdes spéciaux, il en était arrivé à ne plus en éprouver les bienfaisantes effets.

C'est alors que, dans un moment de crise concentrée, il conçut l'heureuse pensée de s'adresser à saint Expédit.

Ce qu'il lui demanda on le devine ; mais ce qu'on doit savoir, pour la réputation du thaumaturge aux miracles rapides, c'est qu'avant même d'être sorti de l'église, le fond de culotte *du solliciteur rendait un fulgurant hommage* au grand saint.

Une vapeur d'encens (*d'un encens spécial*) monta soudain sous la haute nef, et le donneur d'eau bénite, le nez fortement comprimé par sa main restée libre, ne put s'empêcher de dire au client de St-Expédit qui gagnait la sortie, le cri de la reconnaissance aux lèvres, les yeux extasiés, les narines dilatées par une odeur particulièrement épanouie :

— Vous aurez peut-être pu aller ch...anter plus loin.

Le serviteur du bénitier ignorait qu'il s'exigeait d'un miracle.

Nous le révélons, au risque d'apprendre un jour qu'un pharmacien illicite, furieux de la concurrence de St-Expédit vient d'intenter un procès au clergé de Saint-Michel.

E LAGRILLIERE-BEAUCLERC.

A PROPOS
de la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Dans *l'Humanité*, M. Aristide Briant justifie en ces termes son attitude au cours de la séance de vendredi :

Je suis, pour Clémenceau, un opportuniste ; un sonneur mystifical, d'après M. Rochefort.

Tout cela, parce que m'étant assuré qu'une crise ministérielle ne pourrait, dans les circonstances présentes, que servir la cause du Vatican, j'ai cru devoir m'employer, de tous mes efforts, à l'éviter. Ai-je besoin de dire que si l'opération était à refaire, je la recommencerais avec le même zèle et la même conviction ?

Oui, malgré toutes les critiques soulevées par mon attitude, je reste convaincu, plus fermement que jamais, que même si une motion en faveur de cette réforme avait été votée vendredi, la cause de la séparation n'eût pas fait un pas. Sans doute, elle eût été gravement compromise. En effet, le ministère tombait, puisque ses membres n'avaient pu se mettre d'accord pour aller au delà des mesures déjà prises à l'égard du Vatican. Il eût été remplacé, comment et par qui ? Pour constituer un gouvernement selon nos vœux, nettement orienté à gauche et décidé à faire la séparation, à quels concours eût-on fait appel ? J'entends bien que les compétitions n'eussent pas manqué.

Mais parmi les hommes qui s'offrent au sacrifice et qui seraient susceptibles de s'appuyer sur une majorité de gauche, et dans cette majorité elle-même, quelle divergence de vues sur la question de la séparation des Eglises et de l'Etat ! Les uns iraient volontiers, tout de suite, à la réalisation de cette réforme ; les autres, au contraire, la ralentiraient au second plan, en affirmant la nécessité impérieuse de faire passer d'abord celles qui ont un caractère fiscal et social. Est-on sûr aussi, dans des conditions aussi difficiles, une crise ministérielle se fût dénouée au gré de nos espérances ?

Au surplus, le vote d'un ordre du jour favorable à la séparation était une éventualité que, raisonnablement, on ne pouvait pas prévoir. Les décisions prises à l'Union démocratique ne permettaient pas de faire succéder l'invasion à cet égard. A la séance de vendredi, M. Barthou, mandaté par son groupe, était tout prêt à monter à la tribune pour faire une déclaration formelle sur ce point, si cette motion visant la séparation. Si le président du Conseil, pressé par nous, s'était laissé entraîner à appuyer un ordre du jour dans ce sens, selon toute probabilité, une majorité ne se fût pas rencontrée pour le suivre. Et alors, le ministère battu, *renversé sur une question de principe* aussi nettement posée, quel eût été l'avenir ? Que fût-il advenu, d'abord, de la cause de la séparation ? L'heure de son succès n'en eût-elle pas été de beaucoup retardée ? J'entends les cris de triomphe dont le réaction cléricale aurait salué un tel résultat. Le devoir républicain et socialiste, l'intérêt de la Révolution, étaient ils donc qu'on s'exposât aussi légèrement à ce désastre ?

Le député de la Loire ajoute que cette discussion a procuré à son parti l'occasion de prouver sa loyauté dans l'observation de la discipline républicaine.

Après tout, c'est un ministère radical qui est au pouvoir ; pour être ne serait-ce pas à nous de faire des *sacrifices pour l'y tenir*. Mais nous avons, au début de la législature, consenti un pacte d'alliance avec les groupes républicains. Notre devoir est d'y rester fidèles tant que n'aura pas été exécuté le programme arrêté en commun.

Vendredi, un ordre du jour avait été délibéré par les délégués de gauche ; le devoir était de le soutenir et de le voter. Fidèles à nos engagements, nous avons pas voulu laisser prendre notre signature. Tant pis pour ceux qui nous le reprochent.

Conseil général de la Seine

Elections du 29 Mai

Les élections portaient sur vingt et un sièges.

Douze conseillers généraux ont été élus au premier tour ; tous étaient sortants, savoir : quatre *radicaux-socialistes*, MM. Chenet, Bricher, Quentin et Grosjean ; trois socialistes, MM. Basset, Thomas et Jacquemin ; un progressiste, M. Squeville ; et quatre nationalistes MM. Trézel, Cherest, Laurent-Cély et Collardeau.

Il y a eu neuf ballottages : dans les cantons de Clichy, Nogent, Montreuil, Courbevoie, Neuilly, Ivry, Aubervilliers, Vanves et Sceaux.

Tous ces ballottages sont favorables aux candidats républicains ; et la discipline est observée au second tour, et elle le sera, non seulement les républicains garderont leurs positions, mais ils enlèveront au moins deux sièges aux nationalistes, celui de M. Menuis, à Courbevoie et celui de M. Hémard, à Montreuil.

Nous pouvons dire, dès à présent, que les élections au *Conseil général* complètent les élections municipales de Paris. La banlieue, qui avait à peine été entamée par le nationalisme, il y a quatre ans, s'en débarrasse pour à jamais.

Au Conseil général comme au Conseil municipal, le cauchemar nationaliste s'est dissipé.

Conseil municipal de Paris

Paris, 29 mai. — Le Conseil municipal de Paris, élu le 1er et le 8 mai, a tenu aujourd'hui sa première séance, sous la présidence de M. Opportun, doyen d'âge.

Discours du doyen d'âge

Celui-ci a prononcé le discours suivant, accueilli par de vifs applaudissements à gauche :

Mes chers collègues,

En ouvrant la première session de vos travaux après les élections municipales, votre doyen ne cherchera pas à vous entraîner sur la voie. Ce qu'il n'avait pu faire il y a quatre ans, il le fait aujourd'hui. Il peut s'adresser à une nombreuse majorité républicaine, dont il a vu avec elle de voir Paris reprendre, en même temps que la vieille tradition qui avait fait sa gloire, sa marche ininterrompue vers la lumière et le progrès.

Ainsi se termine le désaccord temporaire, mais inexplicable, qui sépara la grande cité du reste de la France républicaine.

Paris est rentré dans les rangs toujours plus unis des municipalités démocratiques. Il reprend à ses élus de prendre définitivement la tête de cette grande armée pour ne la plus abandonner jamais.

Je revois parmi nous avec un infini plaisir tous les républicains de l'assemblée précédente qui avaient pu résister aux coalitions du parti clérical-issme et de la réaction. A ceux-là j'adresse mon plus cordial salut.

J'en vois d'autres qui franchissent pour la première fois le seuil de cette enceinte, et qui ont reconquis à la République des quartiers qui s'en étaient détachés. Honneur à eux, ils ont combattu le bon combat, souvent au prix d'une lutte pénible. Ils ont droit à nos félicitations.

J'aperçois, enfin, d'anciens visages qui n'avaient point reparu parmi nous depuis quatre années, mais dont l'affectueux souvenir ne s'était point effacé de notre mémoire, ce sont ceux d'amis de longue date, d'anciens membres plusieurs fois réélus de cette assemblée. Ils nous étaient unis depuis beaucoup d'années par une confraternité de travaux et de luttes communes pour l'idéal républicain.

Le jour de leur défaite fut pour la démocratie un jour de deuil. Celui de leur retour est un jour de triomphe et de joie.

Qu'ils reçoivent ici, avec le témoignage de cette joie, celui de notre inaltérable amitié.

A nous tous, anciens et nouveaux, une œuvre pleine de labeur se présente au début de cette session. Les questions d'utilité les plus ardues et les plus diverses vont se presser en quelque sorte durant tout le cours de notre mandat. Abordons-en l'étude dans cet esprit d'application studieuse et d'absolu dévouement qui fut l'honneur de nos assemblées républicaines dans cette maison commune du peuple de Paris.

Et dans la sphère étroite de nos attributions municipales, orientons notre infassable effort suivant cette libre devise :

Plus de progrès ! Plus de lumière ! Plus de justice sociale !

L'Election du Président

M. Desplas, radical, est élu au premier tour avec 64 voix contre 18 à M. Deville, 14 à M. Massard et 12 bulletins blancs sur 78 votants.

M. Desplas, qui est avocat à la Cour d'appel, représente au conseil le quartier du Jardin-des-Plantes depuis 1900. Elu sur un programme radical, mais en affirmant « que la politique ne doit tenir que le second plan à l'Hôtel-de-Ville et qu'on n'y peut rien faire qu'au détriment d'une bonne administration », M. Desplas, en contormant ses principes à la réalité, en 1901, rapporta, au conseil, d'administration et de finance. Il a été rapporteur, pendant trois ans, du budget de la préfecture de police, enfin, en 1903, rapporteur général du budget de la ville. Et c'est sur les documents produits dans ce dernier rapport qu'a été faite la fameuse campagne électorale, qui a abouti à la défaite nationaliste.

Est-ce que "le Petit Journal" a trahi ?

Tandis que ses confrères en nationalisme sont pleins de détails horrifiques sur la grande querelle du ministre de la marine et de l'amiral Fournier, à propos du rapport sur les défenses mobiles et les sous-marins que le premier aurait demandé au second, et qu'il aurait déchiré, sous prétexte que les conclusions dudit rapport lui déplaisaient, le *Petit Journal* déclare formellement que « l'entente de M. Pelletan et de l'amiral Fournier a été très courtoise, et que le bruit fait autour de cette affaire ne repose sur rien de sérieux ».

Que vont dire la *Patrie* et l'*Intransigeant* ?

LA MARCHE DE L'ARMÉE

Paris, 30 mai. — *Nous avons donné, hier*, les noms des soldats arrivés les premiers à la Galerie des Machines. Il faut revenir sur quelques incidents de cette marche, que la température très élevée et la durée du parcours ont rendus extrêmement pénible pour les concurrents. L'*Humanité* fait cet émouvant récit du spectacle à l'arrivée.

La vue du Gérard, le pygmalé, avait arraché à la foule des cris de pitié. Le malheureux garçon ne pouvait même plus, à la fin, soulever ses pieds douloureusement gonflés par la fatigue.

La vision des derniers groupes émut vivement les spectateurs.

Les robustes gars, partis si joyeusement le matin, revenaient *brisés de fatigue, anéantis*, trempés de sueur, les yeux hagards, les mains crispées, les mâchoires serrées, butant à chaque pas, menaçant continuellement de s'abattre sur la chaussée.

Un petit soldat d'infanterie de marine, pris d'un étourdissement, fait deux pas en arrière. Un agent le retient et le secoue. Un officier lui crie :

— Courage, plus que 35 mètres !

A peine remis, le pauvre enfant, — il n'a pas vingt ans, — continue sa route en titubant. A *cent mètres du contrôle, il s'arrête à nouveau et* porte ses mains crispées à sa gorge.

Mais un officier lui fait signe d'avancer, en lui lançant un mot d'encouragement.

Il se relève encore, et, soutenu par les forces complètement l'abandonner, il se rue, dans un dernier effort, vers le poteau d'arrivée, près duquel il vient s'abattre.

Et ces tristes scènes se multiplient. Des soldats passent, à moitié nus, d'un bond sur eux-mêmes, la tête enfoncé dans sa bouche. Sa face est *fardée par la souffrance. D'autres menacent* continuellement de sortir des rangs. On a toutes les peines du monde à leur faire terminer le trajet.

Enfin, devant la porte centrale de l'Ecole militaire, un sergent-fourrier d'infanterie, pris d'une rage violente en sentant ses jambes se refuser à le servir, s'arrête brusquement, lance un juron, *puis crame avec violence* ;

— Ah ! la classe ! Plus que 107 jours et ça sera fini !

Mais, deux sous-officiers, témoins de l'incident se portent à son secours, sur les conseils d'un officier supérieur, et l'aident à gagner tant bien que mal, le contrôle, où des soins lui sont donnés.

A quatre heures et demie, les derniers soldats arrivent, traînant l'aile et tirant le pied, à demi-morts de faim, de soif et de fatigue.

C'est fini.

La marche est terminée. L'effort est donné.

Les uns pourront se féliciter des résultats, pourtant sont ceux qui s'en plaindront.

La mort du caporal Baconnet

Voici quelques détails sur la mort du caporal Baconnet, du 134e régiment d'infanterie, arrivé *à Mâcon, qui est mort dimanche soir à l'hôpital* Necker.

Ce caporal avait abandonné la marche avenue de La Bourdonnais, mais non de son plein gré. Un officier, qui est allé prendre de ses nouvelles à l'hôpital, a raconté qu'il avait, à plusieurs reprises, formellement refusé *d'abandonner la marche, et qu'il fallut lui faire* violence pour le décider.

Le caporal fut conduit dans une pharmacie où on le déshabilla et où on lui fit des piqûres d'éther et de caféine. Après quoi l'officier, qui ne l'avait pas quitté, reçut un soldat et un sergent pour monter avec lui dans la voiture d'ambulance qui devait le transporter au Val-de-Grâce. Mais la voiture avait à peine parcouru quelques mètres que l'état du caporal parut s'aggraver.

Alors l'agent donna l'ordre au cocher de s'arrêter à l'hôpital Necker. Là, le malade fut mis au lit, une couverture lui fut donnée, comme on l'avait enveloppé dans une couverture de laine, il réclamait à grands cris ses chaussures et ses vêtements. Il ne fallut pas moins de six hommes pour le porter dans une chambre du premier étage, tant il se débattait furieusement.

On le coucha sur son lit et, quand il fut un peu calmé, on lui fit prendre un bain. Il parut alors en voie de rétablissement. Mais, vers sept heures, son état s'aggrava subitement. Aussitôt prévenu, l'économe téléphona au ministère de la guerre. Mais, quand l'officier envoyé par le bureau de la place arriva, le caporal était mort.

Les malades et les morts

L'Agence *l'Information* nous télégraphie :

Voici la statistique des soldats malades à la suite de la « Marche à la mort ».

A l'heure présente, 77 hommes sont signalés comme n'ayant pas rejoint leur corps.

Sur ces 77, 19 sont hospitalisés au Val-de-Grâce et sont en bonne voie de guérison. 15 sont à l'hôpital de Versailles, hors de danger, plus *ou moins grave*. Un à l'hôpital Necker, dont l'état est satisfaisant. Un nouveau décès est signalé. Par suite, il y a encore 42 hommes sur lesquels on n'a aucun renseignement. Il est probable que ces soldats, ayant de la famille à Paris, se sont rendus chez leurs parents.

A la Chambre, le général André, en parlant du concours de cavalerie a dit :

« J'ai autorisé la participation d'officiers de cavalerie à des épreuves excessivement dures. Depuis quinze jours, deux de ces officiers sont morts.

D'autre part, l'agence la *Presse associée* communique aux journaux l'information suivante :

A l'heure actuelle, il y trois soldats morts à la suite de la marche organisée par le *Matin*.

Quant aux indisposés, ils sont deux cent environ, mais trente seulement sont gravement atteints et six sont dans un état désespéré.

Au Luxembourg

M. Le Provost de Launay interpellera le ministre de la guerre, au Sénat, au sujet des incidents de la Marche de l'Armée.

Elections Municipales

Tarascon. — *Des élections pour* la nomination du Conseil municipal ont eu lieu dimanche. La liste ministérielle a été élue à une forte majorité contre celle du maire sortant.

Florennes. — Les électeurs étaient convoqué dimanche pour élire leur Conseil municipal, les élections n'ayant pu avoir lieu le 1er mai en raison des troubles que nous avons signalés.

Du nouveau incidents se sont produits vers deux heures de l'après-midi et ont interrompu les opérations électorales.

Dès le matin, Florennes avait été occupé par des troupes dont l'effectif dépassait celui de la population mâle. Trois commissaires spéciaux veillaient au maintien de l'ordre. Les électeurs n'étaient admis dans l'école des garçons, où avait lieu le vote, que cinq par cinq.

Le président, M. Rouvier, conseiller municipal de Montpellier, qui avait été délégué par le préfet de l'Hérault, avait, avec beaucoup d'énergie, conjuré toutes les tentatives d'obstruction faites pendant la matinée. Mais, vers deux heures, la liste des émargements a été déchirée.

Un vif tumulte se produisit dans le village à cette nouvelle. Un rédacteur du journal royaliste l'*Eclair* a été poursuivi et fortement contusionné.

L'urne contenant les votes a été mise sous scellés.

Arrestation d'un officier

Est-ce un complice des faussaires antidreyfusards ?

La Libre-Parole ayant annoncé qu'un officier était interné au Mont-Valérien, le ministère de la guerre communique aux agences la note que voici :

« Il est exact qu'un officier, qui se trouve sous le coup d'une poursuite en conseil de guerre, a été mis aux arrêts de forteresse.

Il s'agit, croyons-nous savoir, de M. Dautriche, officier d'administration de 1re classe au ministère de la guerre.

L'Information donne à ce sujet les explications suivantes, que nous reproduisons sous les plus extrêmes réserves :

« Nous croyons savoir que l'officier incarcéré au Mont-Valérien depuis vendredi est un archiviste du 2e bureau, que nous ne voulons pas, pour l'instant, nommer.

« La raison de son arrestation serait celle-ci :

« On aurait découvert qu'une somme de 25,000 francs, dont l'emploi n'a pu être justifié, avait disparu de la caisse de ce bureau. Cette somme aurait été employée par l'Etat-major au moment du procès Dreyfus, à Rennes, pour soudoyer certains témoins.

« Cette affaire, nous assure-t-on, est appelée au plus grand retentissement, et une enquête est menée secrètement, qui pourrait amener d'autres arrestations également motivées par l'emploi de fonds, à l'Etat-major, à des subventions de témoins. »

La France, le Vatican et l'Italie

Importante déclaration du ministre italien

Rome, 30 mai. — Répondant à l'interpellation de M. Mazza relativement à l'incident *qui s'est produit entre la France et le Vatican*, M. Giolitti déclare que l'Italie n'avait pas à s'occuper de la note pontificale, cette protestation ayant été adressée à des gouvernements étrangers.

Le gouvernement français lui a fait la réponse qui lui convenait. Il est vrai que la note contient pour le *souverain d'Italie des paroles* blessantes, mais *le gouvernement donné lieu de la part du gouvernement de Paris et de la Chambre française à une manifestation inouïe* de sympathie en faveur *de l'unité italienne, et qui efface à jamais tous les malentendus passés*.

PASTEUR ET DUCLAUX

M. Le Dantec publie dans la *Revue Universelle*, sur Emile Duclaux, des « Souvenirs » dont nous détachons l'amusante anecdote qui suit :

Raulin, qui fut mon doyen à la Faculté de médecine et qui a laissé un nom impérissable pour avoir fabriqué le premier milieu de culture entièrement artificiel, me racontait un jour cette anecdote vraiment comique, un de ses amis qu'elle montre un côté peu connu du caractère de Pasteur, le côté irascible et autoritaire, que l'on retrouve d'ailleurs dans ses polémiques ; mais il ne faut pas regretter que le grand homme ait été incapable de souffrir la contradiction ; cela l'a amené à faire faire ses contradicteurs en réalisant des expériences indiscutables.

Voici donc cette anecdote. Duclaux, après *avoir été préparateur de Pasteur*, avait été nommé professeur à Clermont. Le jeune, appelé dans le pays par ses expériences, se trouvait l'hôte de Duclaux. Un jour, à table, on discute ; l'élève se permit de n'être pas de l'avis du maître qui se fâcha tout rouge et finit par lui dire : « Allez-vous-en, je ne veux plus vous voir ! » Duclaux sorti et alla dîner à l'hôtel, pendant que, chez lui, on laissait tout refroidir en attendant son retour : Pasteur, un peu honteux de son emportement, ne pouvait pas croire qu'il ne reviendrait pas.

Les élections belges

Bruxelles, 30 mai — Les résultats acquis jusqu'à présent ne sont pas encore officiels, mais ils sont basés sur les pointages faits par les scrutateurs dans chaque bureau électoral. Quelques voix près, on peut faire fond sur ces calculs.

L'ensemble de la journée indique incontestablement un succès des libéraux. La majorité catholique était de 26 voix à la Chambre ; elle se trouve dès maintenant réduite à 21 voix ; et au Sénat la major ité, qui était de 16 voix, tombe à 14.

Tous les gains sont au profit des libéraux.

En réalité, ceux-ci gagnent 9 sièges à la Chambre : un à Alost, un à Termonde, un à Saint-Nicolas, un à Mons, un à Charleroi, un à Tournai, un à Gand, un à Hasselt et un à Liège.

Les démocrates perdent un siège à Alost, un à Termonde, un à Saint-Nicolas, un à Mons, un à Gand, un à Hasselt et un à Verviers. Donc 7 sièges : mais ils en gagnent un à Liège et un à Verviers sur les socialistes.

Leur perte se réduit donc à 5 sièges.

Les socialistes perdent 1 siège à Charleroi, 1 à Tournai, 2 à Liège et 1 à Huy. Ils en gagnent 1 à Verviers. Leur perte est donc de 4 sièges.

Les libéraux gagnent encore, dans ce secteur, 5000 voix à Mons, 5000 à Malines, 5000 à Thuin, 5000 à Ostende, 5000 à Hasselt, 2000 à Louvain, 1800 à Charleroi et 750 à Bruges.

Pour le Sénat, ils gagnent 2 sièges : 1 à Anvers et 1 à Ostende.

LE PARLEMENT

CHAMBRE

La séance est ouverte à 2 heures 15 sous la présidence de M. Lockroy, vice-président.

La « Marche de l'Armée »

M. le Lieutenant-colonel Rousset adresse une question au ministre de la guerre, qui l'accepte, sur la marche de l'armée.

L'orateur ne comprend pas que le gouvernement ait donné son autorisation à une expérience qui, *au point de vue militaire*, ne rimait à rien. (Très bien, très bien ! sur divers bancs).

Les courses n'ont n'avait rien d'un exercice militaire.

Les soldats sont partis de la place de la Concorde dans un désordre inexprimable, dans une cohue répugnante. (Applaudissements. au centre et à droite).

Il est regrettable que l'armée ait été mêlée à un tel spectacle.

Outre ce scandale innommable, on a vu des officiers en uniforme, en service commandé, porter un insigne qui n'est prévu par aucun règlement. Applaudissements.

Le long du parcours on livrait aux soldats des boissons frottes qui ont amené des accidents. Plusieurs hommes sont tombés, il y a même des morts. (Exclamations.)

Les officiers qui se sont trouvés mêlés à cette *cohue étaient impuissants.*

On a associé ainsi l'armée à une réclame commerciale. (Applaudissements).

L'appel a été annoncé sur affiches blanches ordinairement réservées aux communications officielles. Rien n'avait été prévu, aucune précaution n'avait été prise.

M. Pascal Grousset. — C'est la faute des officiers qui conduisaient les soldats (Interruptions et bruit à droite).

M. le colonel Rousset donne lecture d'une lettre d'un lieutenant du 7e régiment qui raconte à quel spectacle lamentable il a assisté.

Voix au centre. — Et dans quel intérêt ?

M. le colonel Rousset. — Dans un intérêt de réclame. (Très bien ! très bien ! à droite).

L'orateur rappelle que le Ministre de la guerre a blâmé l'autre jour et frappé un commandant qui avait eu manqué de prudence et de prévoyance dans une marche dans les Alpes. *Il a bien fait*, cet officier a été puni, le ministre a bien fait.

Aujourd'hui, c'est le Ministre lui-même qui commet la même faute.

L'opinion publique tout entière et la presse condamnent de même les événements d'hier (Applaudissements à droite et au centre).

Le général André à la tribune

Le général André, ministre de la guerre, déclare qu'il regrette comme tout à la partie du discours du colonel Rousset, qui le concerne personnellement. Il laisse de côté ce qui a trait au journal.

Je suis le premier à me blâmer d'avoir autorisé cette expérience qui s'est faite dans des conditions qui n'avaient pas été prévues (Exclamations au centre et à droite).

Lorsque j'ai donné l'autorisation, j'ai vu une certaine analyse entre cette marche et les courses de chevaux, je reconnais que cette analogie était mal fondée. (Mouvements divers).

Les courses de cavalerie sont dangereuses, il y a eu des décès, mais n'est un entraînement qui *a son intérêt pour le développement physique.*

Le ministre avoue qu'il s'est trompé en prescrivant des courses qui ont été pénibles.

D'après les renseignements, données à 1 heure par le gouverneur militaire de Paris, 77 hommes sont signalés comme n'ayant pas rejoint les corps dans lesquels ils sont ou subsistance. Sur ce nombre 19 sont arrêtés au Val-de-Grâce, 15 à l'hôpital de Versailles, 1 à Necker, 1 à 2 et 43 sur lesquels on n'a pas de renseignements.

Il y a un mort, le caporal Baconnet du 134e.

Ce sont là des résultats très regrettables.

Le ministre fait connaître ensuite les instructions qu'il avait données à ce sujet et déclare que au sujet du rôle des officiers dans cette course, ils devaient se borner à veiller à la discipline et à la santé des soldats.

Instruit par l'expérience, il déclare qu'il ne donnera plus d'autorisation de ce genre. (Mouvements divers.)

LE COLONEL ROUSSET INSISTE

M. le lieutenant-colonel Rousset *dit que* le ministre de la guerre avait pour premier devoir de prévoir qu'une course organisée dans des conditions pareilles devait se terminer d'une façon sinistre. Comment un journal a-t-il pu annoncer cette course sur des affiches blanches avec drapeaux tricolores réservées à l'administration ? Le ministre ne s'est pas expliqué sur ce point. L'orateur critique aussi le port par les officiers d'un brassard, au nom du journal *Le Matin*.

Il demande à transformer la question en interpellation.

Question transformée en interpellation

M. Combes, président du conseil, dit qu'il devrait demander à la Chambre de mettre l'interpellation à la suite. Cependant il prie le ministre de la guerre de l'accepter exposé qu'après le vote la Chambre reprendra immédiatement son ordre du jour.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Pichon. — Il faut qu'il reste autre chose qu'un engagement de ne pas retomber dans de *pareils errements*. Les *jeunes Français* ne sont pas au régiment pour servir de figurants à une féerie quelque peu dramatique. (Interruption à gauche).

VIF INCIDENT

M. Zévaès. — Soit. Mais il ne *doivent* pas non plus être asservis à des courses organisées par spéculation pour servir de figurants à l'aristocratie.

M. Pichon. — Vous avez tort de parler des courses. Vous êtes très heureux d'y aller, quitte que votre parti a fait des démarches pour obtenir l'entrée gratuite des officiers dans les hippodromes.

M. Zévaès. — Je vous donne le démenti le plus formel. Citez les noms de ceux d'entre nous qui *ont fait cette demande*.

Voix d'extrême-gauche. — Oui. Citez les noms.

M. Pichon. — Que celui qui m'interrompt se lève.

Toute l'extrême-gauche se lève.

L'agitation est très vive, et M. Pichon visiblement embarrassé, balbutie des excuses.

Le Président vient à son secours en ces termes :

L'orateur n'a pas entendu faire de personnalités à la tribune et il déclare avoir entièrement parlé de la majorité. (Bruit sur divers bancs à gauche).

Nouvelle protestation de M. Zévaès et de toute la gauche.

M. Pichon dit qu'il n'a jamais mis aucun de ses collègues en cause. Il regrette qu'on ait mêlés la question des courses, sur il est de notoriété publique que les deux Chambres ont obtenu récemment par des démarches de leurs questeurs réciproques, l'entrée pour leurs membres sur les champs de courses.

Les ordres du jour

Le Président annonce qu'il a reçu cinq ordres du jour dont il donne lecture. On demande l'ordre du jour pur et simple.